AGENDA DE LA SEMAINE

AGENDA DES MESSES

SAMEDI 11 NOVEMBRE - Saint Martin de Tours, Évêque, Mémoire
9h Agay : *Alex BARBERO*
18h30 N.D. de la Victoire : *Joséphine REYES, Action de grâce*

DIMANCHE 12 NOVEMBRE - 32ème Dimanche Temps Ordinaire
8h30 N.D. de la Victoire : *Guillaume DEMATTÉ (vivant) Famille ESTIVALET*
Lolésio et Léta LAPÉ-TUÏTA (+) Les âmes du Purgatoire
et Maria et Simo (Malades)
9h : Le Dramont : *Paulette VIRETON*
9h30 Boulouris : *Jean-Pierre SIGNORET, Stéphane GALACH*
9h30 Tous les Saints : *Gérard BARTHELEMY*
10h30 N.D. de la Victoire : *Huguette DAMBIELLE*
Défunts de la famille DENONCIN, Marie-Louise et Emile PETIT
Marguerite et Robert RASSIER, Georges CALLENS (anniv. de décés)
Philippe MANON, François GAUMET, Intention particulière
10h30 Agay : *Pascal PIERRÉ*
11h N.D. de la Paix : Colette RIZZOTTO
Christine, Damien Brao (+) et Virginie BRAO (vivante)
Cosette, Jacqueline, André, Marie, Fredo. Cosette MANNEVY SOPA
11h Sainte Bernadette : *Gérard LAURON*
18h30 N.D. de la Victoire : *François Xavier BOUGAS, Guy FORET*
Alfonzo MELIDA

LUNDI 13 NOVEMBRE - Férie
9h Agay : *Alex BARBERO*
18h N.D. de la Victoire : *Annie PEGAULE, Gérard LAURON*

MARDI 14 NOVEMBRE - Férie
18h Sainte Bernadette : *Gérard LAURON*
18h Le Dramont : *Alex BARBERO*

MERCREDI 15 NOVEMBRE - Férie
9h : Agay : Denise FRANCOISE
11h30 Sainte-Bernadette : *Nicole GAVRILOFF*
18h N.D. de la Paix : *Yvonne, Michel et Philippe*

JEUDI 16 NOVEMBRE - Férie
8h N.D. de la Victoire : *Claude ACOLAS, Norbert WALTER*
Colette LAURENZIO
18h N.D. de la Victoire : *Maurice COULET, Claude FERNEZ*
Jean-Pierre RIEU
18h Le Dramont : *Alex BARBERO*

VENDREDI 17 NOVEMBRE - Sainte Élisabeth de Hongrie, Mémoire
9h N.D. de la Victoire : *Intention particulière pour une famille*
Ames du Purgatoire
18h Sainte-Bernadette : *Gérard FAGNONI*
18h Agay *: Alex BARBERO*

SAMEDI 18 NOVEMBRE - Férie
8h N.D. de la Victoire : *Dominique DEBONTE*
9h Agay : *Alex BARBERO*
18h30 N.D. de la Victoire : *Antoine MONTEL-MOZAT*
Famille DUCOURNAU et OUVRARD

DIMANCHE 19 NOVEMBRE - 33ème Dimanche Temps Ordinaire
8h30 N.D. de la Victoire : *Christian (2ème anniversaire de décès)*
9h : Le Dramont : *Sylvano PEREZ*
9h30 Boulouris : *Maurice GABRILLARGUES*
9h30 Tous les Saints
10h30 N.D. de la Victoire : *Monique VIALLON, Marie-Thérèse MONTOYA*
Jeannine CHENEL, Gérard LAURON, Philippe MANON, George et Madeleine KELLER
10h30 Agay : *Claude BERTHOD*
11h N.D. de la Paix
11h Sainte Bernadette : *Alex BARBERO, Défunts de la famille TABONE*
William MOLLE, Lorette
18h30 N.D. de la Victoire : *Théophile et Jules WITTEK*

ÉVÈNEMENTS PAROISSIAUX

DIMANCHE 12 NOVEMBRE
17h30 : pas de Vêpres à la Basilique,
le Saint Sacrement sera exposé
18h30 Messe à la Basilique

LUNDI 13 NOVEMBRE
14h30 Réunion des Mères de familles
au plateau Notre-Dame

MARDI 14 NOVEMBRE
16h15-17h30 Commentaires sur les lectures
du dimanche à Sainte-Bernadette

MERCREDI 15 NOVEMBRE
17h Chapelet suivi de la Messe
à 18h à Notre-Dame de la Paix

SAMEDI 18 NOVEMBRE
10h Catéchuménat Salle Don Bosco

DIMANCHE 19 NOVEMBRE
17h30 Vêpres à la Basilique
18h30 Messe grégorienne à la Basilique

PRIONS POUR LES DÉFUNTS DE CETTE SEMAINE

NOTRE-DAME DE LA PAIX :
Marie-Anne BILLEREY, Laurent ERCOLANELLI
Camilla POTTIER, Christophe DELORD

BOULOURIS : Stéphane GALACH

INFORMATION

En raison de l'absence des prêtres
Pas de Messe mardi 14 et mercredi 15 novembre
à 8h à la Basilique

MONTAGE DE LA CRÈCHE

Samedi 18 novembre à partir de 9h à la Basilique
Merci à toutes les bonnes volontés qui pourront nous aider à monter les éléments de la crèche

CONFESSIONS

Le samedi à 17h30 avant la Messe de 18h30
à Notre-Dame de la Victoire
Confessions à 17h30 avant les messes de 18h
Jeudi à Notre-Dame de la Victoire
Mardi et vendredi à Sainte-Bernadette
Mercredi à Notre-Dame de la Paix

CHAPELET

Le chapelet est récité du lundi au vendredi
à 17h30 à Notre-Dame de la Victoire

ÉVANGILE

32ème Dimanche du Temps ordinaire

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu 25, 1-13

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples cette parabole : « Le royaume des Cieux sera comparable à dix jeunes filles invitées à des noces, qui prirent leur lampe pour sortir à la rencontre de l'époux. Cinq d'entre elles étaient insouciantes, et cinq étaient prévoyantes : les insouciantes avaient pris leur lampe sans emporter d'huile, tandis que les prévoyantes avaient pris, avec leurs lampes, des flacons d'huile. Comme l'époux tardait, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent. Au milieu de la nuit, il y eut un cri : 'Voici l'époux ! Sortez à sa rencontre.' Alors toutes ces jeunes filles se réveillèrent et se mirent à préparer leur lampe. Les insouciantes demandèrent aux prévoyantes : 'Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent.' Les prévoyantes leur répondirent : 'Jamais cela ne suffira pour nous et pour vous, allez plutôt chez les marchands vous en acheter.' Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva. Celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée. Plus tard, les autres jeunes filles arrivèrent à leur tour et dirent : 'Seigneur, Seigneur, ouvre-nous !'Il leur répondit : 'Amen, je vous le dis : je ne vous connais pas.' Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. »

JOURNÉE PAROISSIALE D'ENTRÉE EN AVENT (Page 2)

PRIÈRE À LA MISÉRICORDE (Page 3)

QUÊTE PRÉLEVÉE (Page 3)

« Le Mal - en politique. »

PAROISSES DE SAINT- RAPHAËL

—— « Eichmann à Jérusalem », 1963.
Il y a 60 ans cette année, une journaliste philosophe et politologue juive défrayait la chronique. Elle venait de qualifier le très fameux logisticien de la « solution finale » de la Shoah –dont elle avait intégralement couvert le procès– de « banal ». Le mot était lancé. Il provoqua contre sa personne une violente salve d'insultes et d'injures, jusqu'à l'obscène. Si derrière cette colère il pouvait y avoir de l'incompréhension –celle de croire que 'banal' signifierait 'sans importance'– cette réaction dépassait non seulement la bienséance, mais encore l'entendement. N'y avait-il pas dans cette disproportion l'expression du Mal lui-même, révolté d'être ainsi mis en lumière ?
Car de fait il n'y a pas d'opposition entre l'horreur du mal exercé, et la modalité de son exercice, factuellement constatée par Hannah Arendt comme étant « banale ». Pour notre philosophe, le mal est bien sûr « radical ». Mais, selon un procédé politique qu'il conviendrait d'analyser, ce mal radical se réalise sous les dehors d'une sinistre banalité.
En témoigne le procès de Jérusalem en 1961 : tous s'attendaient à l'affreux spectacle d'un « ogre » dans sa cage de verre du tribunal de Jérusalem, un monstre, puissant, ignoble, maléfique, digne des millions de meurtres qui lui étaient imputés. On ne vit en fait qu'un « petit fonctionnaire », « insignifiant », qui avait simplement accompli son travail, qui avait simplement abdiqué de son pouvoir de « penser ». Il en était devenu incapable de former le moindre jugement moral. « Les seuls responsables, se défendra-t-il, ce sont mes chefs, ma seule faute a été mon obéissance ». Petit. Banal.

—— « Du mensonge en politique », 1969.
Plus tard, dans un autre contexte, encore terrifiant, Hannah Arendt se demande gravement : « comment ont-ils pu ? ». Préalablement, elle montre de manière rationnelle et historique que « le mensonge a toujours été considéré comme un moyen parfaitement justifié dans les affaires politiques ».
Mais tout de même… « comment ont-ils pu ? » Comment ont-ils pu accepter des millions de morts (notamment ici ceux de la guerre du Viet Nam) en se fondant sur le mensonge ?
Arendt écrit : « un lien existe entre la tromperie et l'autosuggestion » : « plus un trompeur est convaincant et réussit à convaincre, plus il a de chance de croire lui-même à ses propres mensonges ». « Le dupeur qui se dupe lui-même perd tout contact (…) avec le monde réel ».
Et revient alors notre thème : « Les spécialistes de la solution des problèmes (ainsi appelle t-elle ironiquement les hommes d'administrations politiques) n'appréciaient pas, ils calculaient. »

—— Au pays des Droits de l'Homme, 2023.
Il m'est souvent bien difficile d'envisager de la mauvaise foi chez les menteurs d'envergure et autres pervers de toutes sortes. Mon excessive naïveté en est surement responsable.
Hannah Arendt, avec ses concepts de « banalité du mal », et « d'autosuggestion dans la tromperie », me permet de concilier - un peu - cette naïveté avec l'épouvantable objectivité du mal organisé, politique.
À l'heure où l'on parle de légaliser la mise à mort de personnes censées l'avoir demandée (l'euthanasie), à l'heure où l'on parle aussi d'inscrire dans la Constitution un droit à mettre à mort d'autres personnes qui n'ont pas encore de voix pour le demander (l'avortement), il est salutaire et urgent de renouer avec notre dignité, notre capacité et notre devoir de « penser ».
Ainsi seulement nous pourrons « apprécier », sans nous laisser abuser par les « calculs ».
La dramatique banalité du mal est à notre porte. Aujourd'hui. Ici. Chez nous.

« *Dieu dit : Demande ce que tu veux que je te donne. Salomon réplique : Donne à ton serviteur un coeur intelligent pour juger ton peuple, pour discerner entre le bien et le mal.* » 1 R 3,9.

Abbé Jean-Baptiste MOUILLARD

NOUVELLES ENTRÉES EN CATÉCHUMÉNAT

Grande joie d'avoir accueilli Aya et Fatiha-Francesca dans la famille chrétienne lors de leur entrée en catéchumenat à la Basilique ce dimanche !

FÊTE DE LA TOUSSAINT ET DES DÉFUNTS

Bénédiction des morts en mer en présence des autorités civiles

Bénédiction des tombes au cimetière A. Karr

Bénédiction des tombes au cimetière de l'Aspé

"POPCORN ET THÉOLOGIE"

Jeudi 16 novembre 2023 à 20h

Sound of Freedom au cinéma Lido, animé par Don Bruno

Sound Of Freedom est un thriller fondé sur l'incroyable histoire vraie d'un ancien agent fédéral américain qui se lance dans une opération de sauvetage au péril de sa vie, pour libérer des centaines d'enfants prisonniers de trafiquants sexuels.

JOURNÉE PAROISSIALE D'ENTRÉE EN AVENT DE SAINTE-BERNADETTE

Les inscriptions sont ouvertes pour notre journée paroissiale qui aura lieu le 25 Novembre au Clos des Roses (Route Départementale 37, Lieu dit Sainte-Brigitte, 1609 Route de Malpasset, 83600 Fréjus)

Amener une salade/un plat froid et/ou un dessert à partager. Le vin nous est offert par la propriété du Clos des Roses que nous remercions chaleureusement pour son accueil.

Voici le programme :

09h45 : Accueil et café gourmand	13h15 : Petit spectacle des soeurs Cagnat
10h15 : Enseignement Don Louis Marie	13h40 : Grand jeu
10h45 : Témoignage de Frère Danielé	15h00 : Temps de partage en petit groupe : Là où la grâce a abondé dans notre vie
11h15 : Messe	15h45 : Prière finale
12h00 : Déjeuner partagé	

Merci de bien vouloir remplir le formulaire d'inscription en flachant le QR code ci contre : ⇨
Venez nombreux

RÉUNION POUR LEGS

Savez-vous que vous pouvez donner à l'Eglise sans déshériter vos proches ?
Comment transmettre son patrimoine en l'absence d'héritier direct ?
Comment transmettre son patrimoine en l'absence d'héritier direct ?

Des réponses à vos questions : Vendredi 1er décembre 2023 à 15h00 Salle Don Bosco

33ème Dimanche du Temps Ordinaire - 19 NOVEMBRE 2023

Évangile de Jésus-Christ selon Saint Matthieu 25. 14-30

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples cette parabole : « C'est comme un homme qui partait en voyage : il appela ses serviteurs et leur confia ses biens. À l'un il remit une somme de cinq talents, à un autre deux talents, au troisième un seul talent, à chacun selon ses capacités. Puis il partit. Aussitôt, celui qui avait reçu les cinq talents s'en alla pour les faire valoir et en gagna cinq autres. De même, celui qui avait reçu deux talents en gagna deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser la terre et cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et il leur demanda des comptes. Celui qui avait reçu cinq talents s'approcha, présenta cinq autres talents et dit : 'Seigneur, tu m'as confié cinq talents ; voilà, j'en ai gagné cinq autres.' Son maître lui déclara : 'Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.' Celui qui avait reçu deux talents s'approcha aussi et dit : 'Seigneur, tu m'as confié deux talents ; voilà, j'en ai gagné deux autres.' Son maître lui déclara : 'Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.' Celui qui avait reçu un seul talent s'approcha aussi et dit : 'Seigneur, je savais que tu es un homme dur : tu moissonnes là où tu n'as pas semé, tu ramasses là où tu n'as pas répandu le grain. J'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre. Le voici. Tu as ce qui t'appartient.' Son maître lui répliqua : 'Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne là où je n'ai pas semé, que je ramasse le grain là où je ne l'ai pas répandu. Alors, il fallait placer mon argent à la banque ; et, à mon retour, je l'aurais retrouvé avec les intérêts. Enlevez-lui donc son talent et donnez-le à celui qui en a dix. À celui qui a, on donnera encore, et il sera dans l'abondance ; mais celui qui n'a rien se verra enlever même ce qu'il a. Quant à ce serviteur bon à rien, jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents !' »

PRIÈRE À LA MISÉRICORDE DIVINE

Tous les vendredis du mois de novembre à 15h à Notre Dame de la Paix
Prière de la Miséricorde divine

QUÊTE PRÉLEVÉE

Ma famille donne par messe	Soit un montant total par an	Je fais un prélèvement mensuel	Pour un total annuel de	avec la réduction d'impot, cela ne coûte réellement
1 €	60 €	15 €	180 €	61 €
2 €	120 €	30 €	360 €	122 €
3 €	180 €	45 €	540 €	183 €
4 €	240 €	60 €	720 €	244 €
5 €	300 €	75 €	900 €	306 €
6 €	360 €	90 €	1080 €	367 €
7 €	420 €	105 €	1260 €	428 €
8 €	480 €	120 €	1440 €	489 €
9 €	540 €	135 €	1620 €	550 €
10 €	600 €	150 €	1800 €	612 €

Qu'est-ce que la quête prélevée ?
La quête prélevée est une aide mensuelle que vous apportez à votre paroisse et qui peut remplacer la traditionnelle quête de monnaie les jours de messe. Elle se différencie du Denier de l'Église qui permet de rémunérer les prêtres et les salariés du diocèse. La quête va financer le fonctionnement de la paroisse (chauffage, ménage travaux..), le matériel, les activités de la paroisse… Votre paroisse a besoin de vous !

Comment ça fonctionne ?
La quête prélevée fonctionne comme un abonnement. Choisissez la somme que vous souhaitez donner chaque mois à votre paroisse et complétez le formulaire d'adhésion au prélèvement automatique. Envoyez ensuite par courrier le formulaire complété accompagné d'un RIB à l'Association Diocésaine de Fréjus-Toulon. Allez ensuite retirer vos jetons en demandant à votre curé.

Pourquoi des jetons ?
Les jetons vous serviront lors de la quête du dimanche : déposez-les dans le panier comme vous le feriez avec une pièce. Quand vous n'en avez plus, demandez-en d'autres à votre curé.

Et si je veux arrêter ou modifier mes prélèvements ?
Il n'y a pas d'engagement. Vous pouvez arrêter votre prélèvement ou en modifier le montant en envoyant un mail à ressources@diocese-frejus-toulon.com ou par courrier postal à Association Diocésaine de Fréjus-Toulon – 68 impasse de Beaulieu CS 30518 – 83100 Toulon Cedex 9.

Les avantages
Ils sont multiples, tant pour vous que pour votre paroisse :
Vous bénéficiez d'avantages fiscaux de 66 %. Votre don à la quête vous revient donc moins cher. Ainsi, avec la quête prélevée, il est possible à ceux qui paient des impôts de verser davantage sans que cela coûte plus !
Plus aucun problème de monnaie au moment de la quête. Vous fixez exactement le montant de votre don lors du prélèvement.
Vous assurez à votre paroisse un revenu fixe et lui permettez de mieux gérer son budget pour l'année.